

Démantèlement du baccalauréat, remise en cause des droits statutaires, suppressions de postes, retraites, tout est dans le collimateur du ministre Blanquer

LE SNFOLC MET À L'ORDRE DU JOUR LES RÉUNIONS DE PERSONNELS POUR RENFORCER LE RAPPORT DE FORCE

Le gouvernement a usé et abusé de la situation sanitaire pour porter une multitude de coups contre l'École publique et le droit à l'instruction. Après avoir démantelé le baccalauréat comme diplôme national et interdit en 2021 l'accès à l'université à 152 000 bacheliers avec Parcoursup, après avoir mis en place l'enseignement à distance, après avoir fermé des milliers de classes sous prétexte de Covid, mettant fin à l'obligation scolaire, le Président Macron a présenté son École du futur à travers le laboratoire marseillais : 50 écoles « dirigées » par des directeurs d'écoles transformés en recruteurs de personnels. L'École du futur devrait cesser d'être la même pour tous. Elle devrait cesser d'instruire et de produire des qualifications en délivrant des diplômes nationaux, pour éclater en autant d'établissements autonomes avec les projets locaux et des postes profilés. D'ailleurs, sans attendre, le ministre a mis 237 postes à profil au mouvement 2021-2022 dans le 1^{er} degré. Combien en mettra-t-il pour les professeurs de collège et les lycées, le 9 novembre, date de publication ?

LES PRIX EXPLOSENT : LE GOUVERNEMENT DOIT AUGMENTER LES SALAIRES ET LES PENSIONS !

+ 60 % pour le gaz, + 20 % pour le carburant ... et ce n'est qu'un début prévient le ministre de l'économie Bruno le Maire le 20 octobre pour qui l'inflation va persister « *tout au long de l'année 2022* ». Le modeste chèque de 100 euros promis par J. Castex, et encore pas pour tous, ne compense en rien l'explosion des prix. Dans cette situation qui enfonce de nombreux personnels dans une plus grande précarité, le gouvernement doit augmenter immédiatement les salaires et des pensions pour tous, par l'augmentation de la valeur du point d'indice (21,68 % pour compenser les pertes depuis 2000 comme le revendique la FGF-FO). Mais à rebours, la ministre de Montchalain de la Fonction Publique entend mettre en place un « *paquet salarial* » d'ici la fin du quinquennat pour accélérer le basculement d'une Fonction Publique statutaire vers la contractualisation. Pour la ministre, le gel du point d'indice est un postulat. Elle veut aggraver le PPCR et développer les primes et indemnités au mérite. Le SNFOLC, comme la FNEC FP-FO, demande l'augmentation immédiate de 183 euros pour tous les personnels comme l'ont obtenu les hospitaliers et comme le CCN de FO réuni les 3 et 4 novembre, « *réaffirme sa détermination à l'abandon définitif de la réforme des retraites et non un simple report après les prochaines échéances électorales.* »

LE MINISTRE PRÉVOIT ENCORE DE SUPPRIMER 500 POSTES À LA RENTRÉE 2022, ET GÉNÉRALISE SA POLITIQUE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES AUX TEMPS PARTIELS ET AUX ASSISTANTS D'ÉDUCATION

Après le chaos de la rentrée 2021 engendré par les 1 800 de postes qu'il a supprimés, le ministre persiste et signe en supprimant de nouveau 500 postes pour 2022. Dans la logique de la loi dite « *de transformation de la fonction publique* » et pour économiser et réaliser toujours plus d'économies budgétaires, le ministre, au lieu de recruter des personnels sous statut, tente de généraliser les heures supplémentaires. Il les a ainsi élargies aux personnels en temps partiels contre l'avis de toutes les fédérations syndicales : les décrets sont parus en octobre ce qui les rend imposables dès maintenant. Dans la même logique, sous couvert de « *continuité pédagogique* », le ministre veut rendre possibles les heures supplémentaires aux assistants d'éducation qui sont déjà en sous-effectifs. La rémunération envisagée par le ministre, qui prétend ainsi répondre aux préoccupations de pouvoir d'achat, est de 13 euros l'heure. 13 euros de l'heure, pour y compris remplacer en interne un enseignant absent, qui peut l'accepter ?



LE SNFOLC SOUTIEN TOUTES LES MOBILISATIONS POUR RENFORCER LE RAPPORT DE FORCE

Forts du succès de leur mobilisation (3000 manifestants rassemblés sous les fenêtres du ministère le 19 octobre), les AESH s'organisent pour obtenir le retrait des PIAL, des hausses de salaires et un vrai statut. Le SNFOLC soutient la 4^{ème} convention des AESH qui se tiendra mercredi 10 novembre à 14 heures en visio-conférence et appelle les PsyEN à participer à la grève dans tout le médico-social le 18 novembre et à se rassembler sous les fenêtres du ministre Vèran.

Les personnels ne veulent rien lâcher et ils ont raison.

Le SNFOLC les soutient pour défendre les droits des personnels, l'augmentation des salaires et des moyens pour l'École, l'abrogation des contre-réformes, le retour au baccalauréat et ses épreuves nationales, terminales et anonymes. Il met à l'ordre du jour les réunions de personnels et les heures d'information syndicale.